de « preuves » généralement laissées au rancart ; ou bien on lira la Bible avec les yeux des Pères, plus proches que nous des interprétations primitives, avec une foi profonde, sans réserves, d'enfants, après avoir relu les pages célèbres de Newman sur les miracles.

« Je sais qu'en moi, c'est-à-dire en ma chair, n'habite rien de bon ; vouloir (le bien) est à ma portée ; mais (le pouvoir de) l'accomplir, je ne (le) trouve pas (en moi) ». La *chair*, on le sait, c'est, pour saint Paul, même chez l'homme régénéré, cette partie ou phase de notre nature, en tant que Chrétiens, par laquelle nous nous trouvons encore reliés à la Chute : la cicatrice d'Adam. Tel est l' « homme naturel » ou « charnel » ; quant à l' « homme spirituel », c'est toute cette face de notre nature par laquelle nous vivons en contact avec le Christ, « Esprit vivificateur » (I Cor., 15 : 45). Maintenant, se demande Paul, *qui* suis-je ? « Chair » ou « volonté » du bien ? « Car le bien que je veux », auquel j'aspire, « je ne le fais pas ; mais le mal que je renie, c'est lui que je fais ». Cette volonté qui tend au bien est donc celle d'une nature régénérée, de ce Moi auquel Paul oppose le Péché doué de personnalité ; c'est « l'homme intérieur », l'« être intime » du verset 22, qu'attaque, assiège, envahit, ravage et réduit en esclavage la volonté d'un Adversaire : le Péché. Et l'Apôtre insiste, se répète, tant l'idée lui paraît capitale (une simple métaphore, un jeu de littérature, n'est-ce pas ?) : « Si je fais ce que je ne veux pas, ce n'est plus moi qui le fais ; c'est le Péché qui habite en moi », qui me possède et m'investit en même temps. Il peut m'asservir, m'opprimer, me faire accomplir toutes ses fantaisies, comme un « sujet » d'hypnotiseur : il n'est, Dieu merci, *pas moi*, dit l'Apôtre, dont on se demande pourquoi il aurait consacré trois chapitres au développement d'une simple figure de style...

« Je trouve donc en moi cette loi » — il ne s'agit pas ici de *la* Loi divine, mais d'une norme objective, expérimentalement constatée — « quand je veux faire le bien, c'est le mal qui se présente à moi. Au fond de moi-même, en effet, je prends plaisir à la Loi de Dieu ; mais je vois une autre Loi dans mes membres, livrant bataille à celle de mon entendement, et qui m'asservit à la Loi du Péché, qui est dans mes membres. Malheureux que je suis ! Qui me délivrera de ce Corps de la Mort ? » (Rom., 7 : 25)...

On s'est demandé si l'expression qu'ici nous rendons par « au fond de moi-même » (*κατὰ τὸν ἔσω ἄνθρωπον*) — « selon l'homme intérieur », traduit Crampon ; mais la Synodale : « dans mon être intime » — se réfère à l'« homme spirituel » (Rom., 8 : 9 sq.), à l' « homme nouveau » (Éph., 2 : 16 ; 4 : 24), à l' « homme secret du cœur » (I Pierre, 3 : 4), « transformé ou régi par l'Esprit-Saint qui est en lui », ou, simplement, à l'homme naturel, envisagé, non suivant les catégories de la pensée chrétienne, mais en philosophie « neutre », « dans sa partie la plus noble, l'homme raisonnable, *mens*, par opposition à l'homme extérieur, à la chair ». Nous citons ici Crampon, qui se prononce pour la seconde solution. Mais, outre que, pour Paul, est « chair » tout ce qui — physique et psychique — est souillé en vertu de la Chute (si bien que le « corps glorieux » des élus n'a rien de commun avec la « chair », alors que l'entendement, *mens*, peut être soit « de la chair », φρονήμα τῆς σαρκὸς, « mental », purement « naturel », soit « de l'Esprit », φρονήμα τοῦ πνεύματος, intelligence spirituelle, faculté de connaître le surnaturel), le fait même que, spontanément, l'esprit humain, l'entendement et la volonté, penchent du côté de Dieu, du Bien, de la Loi, implique qu'il s'agit ici de l'homme régénéré, uni au Christ-Esprit vivificateur et Lui faisant écho : « J'ai plaisir à faire ta volonté, mon Dieu,